

Dénominations de voies dans la ZAC de Châteaufarine et dans la ZAC du Domaine de Saint-Laurent

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Deux programmes importants d'aménagement sont en cours de réalisation dans le secteur de Châteaufarine : la ZAC de Châteaufarine et la ZAC du Domaine de Saint-Laurent. Ces chantiers sont déjà bien avancés et des lots sont mis à la vente. Il convient donc de dénommer toutes les voies référencées sur le plan sous les désignations de «voie A, voie B,... voie R».

La Municipalité propose d'attribuer, dans l'ordre, les noms des poètes suivants : Louis ARAGON, Guillaume APOLLINAIRE, André BRETON, René CHAR, André CHENIER, Joachim DU BELLAY, Paul ELUARD, Clément MAROT, Alfred de MUSSET, Gérard de NERVAL, Jacques PREVERT, Arthur RIMBAUD, SAINT-JOHN PERSE, Elsa TRIOLET, Paul VALERY, Emile VERHAEREN, Alfred de VIGNY, Françoise VILLON.

Par lettre du 14 décembre 1990, la Société «Maisons STC» sollicite la dénomination de la voie en impasse qui dessert le lotissement «Le Prévert» qu'elle vient de réaliser. Elle propose d'attribuer la dénomination «Impasse le Prévert». Cette voie a son accès sur le chemin du Sanatorium. Cette dénomination pouvant prêter à confusion avec la rue Jacques Prévert, une autre dénomination devra être proposée pour cette voie en impasse.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Ce que je n'ai pas bien compris, c'est la deuxième partie du rapport qui parle du lotissement «Le Prévert». Cela m'ennuie qu'il y ait une rue Jacques Prévert et une impasse qui s'appellerait Impasse le Prévert. Je pense donc que dans l'immédiat, il serait bon de retenir uniquement les noms de poètes pour ces deux zones d'aménagement concerté et de supprimer le troisième paragraphe de ce rapport jusqu'à plus ample informé.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.